

Postulat du groupe des VERT-E-S (déposé et développé le 15 juin 2022).

« Pour plus de durabilité et de transparence pour les établissements saisonniers »

Monsieur le président, chers collègues,

Il semble évident que les rapports de Cogest 2021 traitant de l'attribution de la place Louis-Soutter pour une buvette éphémère ont soulevé beaucoup de questions et ont mis en lumière des dysfonctions et des inégalités en matière de gestion des utilisateurs privés du domaine public.

Compte tenu de l'opacité des réponses obtenues sur le sujet et afin d'éviter tout malentendu politique à l'avenir, il est indispensable d'éclaircir et d'améliorer les méthodes de sélections pour parvenir à une équité des chances.

De plus, force est de constater à l'aune du rapport de minorité que les conditions d'octroi d'un espace public aux différents établissements privés sont très disparates en fonction du type d'utilisateurs privés.

L'objectif ici n'est en aucun cas d'alourdir les procédures administratives des exploitants ou notre administration communale, mais bien de trouver des solutions durables et compréhensibles pour tous.

Le groupe des VERT-E-S dépose ce postulat pour inviter la Municipalité à :

- étudier la mise en place de processus rigoureux et équitables lors du choix des exploitants permettant à la municipalité de faire un choix le plus impartial possible des utilisateurs privés du domaine public. Lorsque que ces processus basés notamment sur des critères compatibles avec le développement durable (proximité, produits locaux, vaisselle réutilisable, etc.) seront clairement édictés, ils pourront ensuite être rendus publiques afin que tout le monde puisse s'assurer de l'impartialité de la Municipalité.
- lancer une étude permettant la révision de sa politique en matière d'attribution des surfaces publiques afin de les rendre plus équitables. Une manière de faire pourrait être l'ajustement des loyers pour l'utilisation de la voie publique au prorata du chiffre d'affaires.
- ouvrir les candidatures pour les différents emplacements aux intéressés selon un rythme à définir.

Au travers de ce postulat, Le groupe des VERT-E-S souhaite offrir à la Municipalité l'opportunité de clarifier ses intentions et à notre conseil et à la population alentours l'espoir de disposer à l'avenir plus de transparence pour que ces lieux festifs restent synonymes de plaisir.

Pour le groupe des Verts.

